



POLITIQUE *familles et aînés*
de Lac-du-Cerf

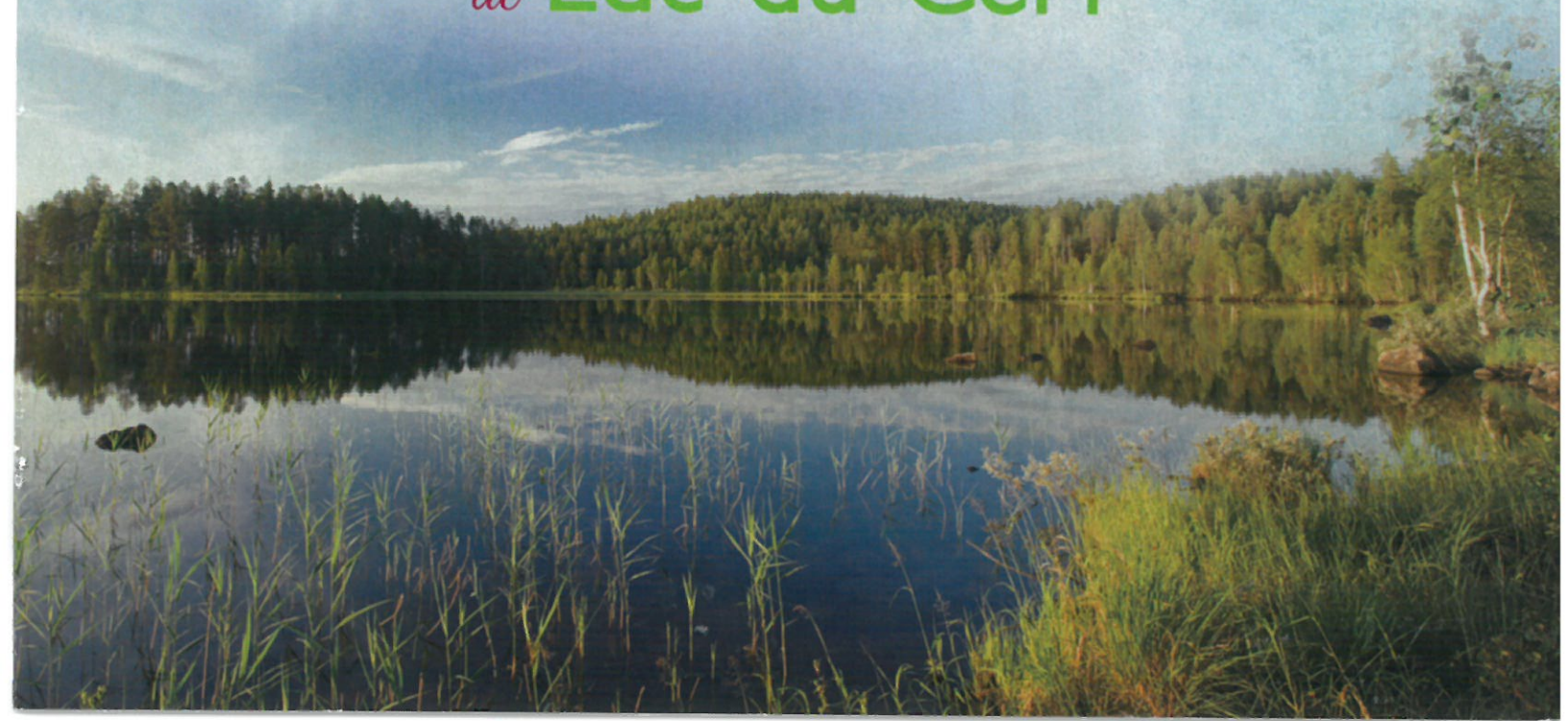


TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE.....	P. 1
MOT DE LA CONSEILLÈRE.....	P. 2
PRÉAMBULE	P. 3
COMITÉ	
a. Mandat	P. 4
b. Composition.....	P. 4
LA MUNICIPALITÉ EN BREF.....	P. 5
PORTRAIT DU MILIEU	
a. Les familles	P. 6
b. Le milieu.....	P. 7
CHARTRE DES VALEURS.....	P. 8
OBJECTIFS	P. 8
DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS.....	P. 9
CHAMPS D'INTERVENTION.....	P. 10
VIEILLISSEMENT ACTIF	P. 11
LA VOIX DES CITOYENS	
a. Profil des répondants.....	P. 12
b. La question de l'autonomie	P. 13
c. La question des loisirs.....	P. 14
PLAN D'ACTION.....	P. 16 à 20

La réalisation de la démarche « municipalité amie des aînés » (MADA) ainsi que la politique familiale municipale (PFM) de la municipalité de Lac-du-Cerf a été rendue possible grâce à une aide financière octroyée par le Ministère de la Santé des Services sociaux ainsi que par le Ministère de la Famille, avec l'aide d'une assistance technique du Carrefour Action Municipale Famille. Nous les en remercions

MOT DE LA MAIRESSE

Chers Cervoises et Cervoises

Je suis heureuse de vous présenter la Politique familiale et Municipalité amie des aînés dont la Municipalité s'est dotée. Tout d'abord, je tiens à remercier le comité : Alain Perreault, Bernard Émard, Lucie Parent, Peggie Brisebois et Myriam Joannette, chargée de projet, qui ont travaillé à son élaboration, et ce, pendant plus d'un an.

Le but de cette politique est de prendre en considération les besoins réels de notre communauté. Vous avez eu l'opportunité de vous exprimer lors de l'envoi du questionnaire et aussi à l'occasion de la Fête des Voisins.

Je suis fière que la Municipalité de Lac-du-Cerf se voie marquer du sceau gouvernemental « municipalité Amie de la famille et des aînés ». Ce sceau certifie que la Municipalité placera, au cœur de ses décisions, la volonté et les préoccupations de ses citoyens et ses citoyennes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Je remercie également Caroline Huot, conseillère responsable des questions familiales et des aînés de la Municipalité qui s'est impliquée tout au long du processus. Elle gardera le fort afin que l'ensemble de nos décisions reflète les besoins exprimés par l'ensemble de nos citoyens.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte qu'à Lac-du-Cerf, il fait bon vivre, grandir et vieillir !

Danielle Ouimet
Mairesse



MOT DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

En tant que responsable du comité sur la politique familiale et amie des aînées, je suis fière du travail accompli qui nous a permis de développer et d'outiller notre municipalité d'une politique favorisant le bien-être et la qualité de vie pour tous nos citoyens.

Après avoir consulté nos citoyens, nous avons pu cerner différents besoins et demandes qui pourront être comblés et réalisés selon nos moyens. Je crois qu'il est important que notre communauté puisse jouir d'un environnement enrichissant, divertissant et sécuritaire.

Nos objectifs seront déterminés dans le respect de vos attentes et de vos besoins, et nous espérons combler ceux-ci avec votre participation.

Merci de nous faire confiance.

Caroline Huot
Conseillère municipale



*Le Lac-du-Cerf, c'est chez nous.
Il n'y a pas un coin que nous n'ayons pas chassé,
il n'y a pas un lac que nous n'ayons pas pêché.*

POLITIQUE *familles et aînés*
de **Lac-du-Cerf**

PRÉAMBULE

*Bernard Émard, ancien maire de Lac-du-Cerf
(1975-1985 et 1991-1995)*

Territoire de nature et de quiétude, la municipalité de Lac-du-Cerf, située dans les Hautes-Laurentides, s'est bâtie au cours des dernières décennies une vie communautaire basée sur l'entraide et la proximité. Dans une volonté claire de préserver la qualité de vie des aînés vivant sur ce territoire et porté par l'aspiration d'y attirer un nombre encore plus élevé de familles, la pertinence de l'engagement dans une démarche de municipalité amie des aînés (MADA) et de l'élaboration d'une politique familiale municipale (PFM) s'est imposée aux membres du conseil municipal.

Cet engagement, porté par les élus municipaux de même que par nombre de citoyens, a vu le jour en décembre 2016 ; c'est au cours de ce mois qu'une élue responsable des questions familiales a été nommée au sein du conseil municipal. Dès le mois de février 2017 s'est constitué un Comité de pilotage formé alors de deux élues ainsi que de quatre citoyens. C'est donc à partir du mois de février 2017 que les membres constituants de ce Comité ont travaillé avec rigueur, ouverture et détermination afin de consulter l'ensemble des citoyens et de rédiger cette Politique familles et aînés. Dans cette optique, plusieurs exercices de consultations publiques ont été menés : une grande assemblée citoyenne a été organisée au cours de l'été 2017 et les questionnaires ayant été distribués à l'ensemble des citoyens ont permis d'entendre et de comprendre les intérêts et les préoccupations de l'ensemble de la communauté.

Si cette Politique permet de soulever des échanges ainsi que des réflexions quant aux questions touchant la qualité de vie des familles et des aînés sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf, elle comporte également un plan d'action précis qui permettra de déterminer, au cours des trois prochaines années, quelles seront les actions entreprises par la municipalité afin de poursuivre sa volonté de rendre le territoire toujours plus accueillant et attractif.

Étant l'instance gouvernementale la plus proche des familles et des aînés, la municipalité souhaite s'investir dans son milieu et encourager toute initiative locale qui prendra part aux objectifs visés par la politique

COMITÉ

a. Mandat

Les membres du Comité de pilotage ayant œuvré à l'élaboration de la politique familles et aînés proviennent d'horizons variés et ont tous à cœur le développement de leur communauté. Ils auront été, au cours de cette démarche, la voix des citoyens et se seront engagés dans ce projet dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Dans le but de poursuivre les objectifs de la présente politique, le Comité de pilotage aura eu comme tâches de :

- Dresser le portrait statistique des familles et des aînés sur le territoire de la municipalité ;
- Poser un diagnostic sur la vie communautaire et sur la situation des familles et des aînés dans la municipalité ;
- Inventorier les services, les infrastructures ainsi que les activités offertes dans la municipalité ;
- Comprendre les demandes et les volontés des familles et des aînés quant aux services, aux infrastructures et aux activités présentement offerts sur le territoire de la municipalité, et ce, grâce à des groupes de discussions, des activités de consultations publiques et la compilation des résultats du questionnaire envoyé à l'ensemble des citoyens ;
- Rédiger la politique familiale ainsi que le plan d'action sur trois ans ;
- Présenter la politique familiale à l'ensemble de la population.

b. Composition

Peggie Brisebois – *Citoyenne*
Bernard Énard – *Représentant des aînés*
Caroline Huot – *Élue*

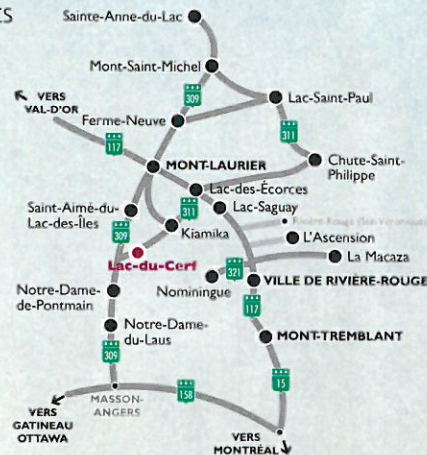
Myriam Joannette – *Chargée de projet*
Danielle Ouimet – *Mairesse*
Lucie Parent – *Représentante des familles*
Alain Perreault – *Citoyen*

LA MUNICIPALITÉ EN BREF

Constituée le 1^{er} janvier 1955, située dans la région administrative des Laurentides et faisant partie de la municipalité régionale de comté Antoine-Labelle, la municipalité de Lac-du-Cerf se déploie sur une superficie de près de 78 kilomètres carrés. À 35 kilomètres au sud de Mont-Laurier, la municipalité de Lac-du-Cerf jouit d'une situation géographique exceptionnelle et d'un lac profond exempt de pollution. La quiétude de ces lieux est renforcée par la proximité de la réserve faunique Papineau-Labelle. En 2016, la municipalité comptait 435 habitants, contre 415 en 2011.

L'histoire de la municipalité de Lac-du-Cerf débute en 1915 lors de l'arrivée de deux premiers colons, Nérée Faubert et Élie Brousseau, tous deux tentant alors d'échapper à la conscription militaire de la Première Guerre mondiale. Trois ans plus tard, en 1918, sept nouvelles familles viennent s'installer sur les rives du Lac-du-Cerf : les familles Boismenu, Énard, Landry, Léonard, Maillé, Ouimet et Poirier. Dans une volonté de rendre leur installation permanente et de créer des liens avec les terres avoisinantes, deux ponts couverts sur la rivière du Lièvre sont érigés en 1919, permettant aux habitants de circuler jusqu'à Notre-Dame-de-Pontmain. Ce n'est malgré tout que vingt ans plus tard, en 1939, qu'un premier bureau de poste ouvre finalement sur le territoire de la municipalité : au cours de cette année, la Mission catholique Notre-Dame-de-Lourdes est également fondée, suivie de l'inauguration de l'église paroissiale l'année suivante, en 1940.

C'est finalement le 1^{er} janvier 1955 qu'est constituée l'actuelle municipalité de Lac-du-Cerf, par détachement de celles de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et de Notre-Dame-de-Pontmain.



PORTRAIT DU MILIEU

a. Les familles

En 2016, la municipalité de Lac-du-Cerf comptait 435 habitants répartis de la façon suivante : 30 personnes âgées entre 0 à 14 ans, 30 personnes âgées entre 15 et 29 ans, 35 personnes âgées entre 30 et 49 ans, 90 personnes âgées entre 50 et 60 ans, 85 personnes âgées entre 60 et 64 ans et 160 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 15 âgées de plus de 85 ans. L'âge moyen des citoyens de la municipalité est donc de 56,8 ans. Comptant au total 235 ménages, les résidents de la municipalité vivent majoritairement en couple (cent vingt-cinq ménages) ou seuls (quatre-vingt-cinq ménages). La municipalité compte également vingt ménages de trois personnes, cinq ménages de quatre personnes ainsi que cinq ménages de plus de cinq personnes; de ces ménages, quinze sont formés d'une famille monoparentale. La première langue parlée demeure le français pour 405 des 435 résidents; trente d'entre eux ont l'anglais comme langue maternelle. En 2016, le revenu total moyen pour la population âgée de 15 ans et plus était de 34 306,00 \$ par année (pour un total de 28 289,00 \$ après impôts), contre 42 546,00 \$ (pour un total de 34 887,00 \$ après impôts) pour l'ensemble du Canada. Notons par ailleurs que de l'ensemble des 235 ménages, cent soixante-quinze disposent d'un revenu annuel total situé entre 10 000 \$ et 29 999 \$ alors que cinquante ménages disposent pour leur part d'un revenu annuel total de moins de 10 000 \$. Seulement cinq ménages sur le territoire de la municipalité disposent d'un revenu annuel total de plus de 100 000 \$.



b. Le milieu

La municipalité de Lac-du-Cerf peut compter sur un calendrier annuel d'activités variées pour l'ensemble des citoyens et ce, peu importe leur âge. C'est ainsi qu'a lieu au mois de février le Carnaval Plaisirs d'hiver, au mois de mai le Festival interculturel de la Lièvre, au mois de juin la Fête des Voisins et la Fête nationale, au mois de juillet le tournoi de pêche, au mois d'août la course de boîtes à savon, l'épluchette de blé d'Inde ainsi que la parade des pontons et, finalement, au mois de décembre, la Fête de Noël des enfants. À cette gamme d'événements s'ajoute également, tous les mois, le souper de l'âge d'or ainsi que Détente-Santé, un repas-conférence aux deux semaines de septembre à avril.

En termes d'infrastructures récréatives, Lac-du-Cerf dispose également de terrains de tennis, d'une patinoire, d'un parc pour enfants, d'une piste d'hébertisme ainsi que d'une plage municipale. Des pistes de ski de fond et de raquettes sont également accessibles via le Mont-Limoges. Notons par ailleurs que certains clubs récréatifs et sportifs ont également vu le jour au cours des années, tels que le Club de bridge ainsi que le Club de poches.



CHARTRE DES VALEURS

Le milieu de vie de la municipalité de Lac-du-Cerf repose sur un ensemble de valeurs que considèrent et partagent l'ensemble des citoyens. De ces valeurs, certaines ont occupé une place prépondérante dans l'élaboration de cette Politique, en raison notamment de leur ascendance lors des différentes consultations citoyennes. Se trouvant à la base de l'ensemble de la démarche de politique familiale et de la démarche « municipalité amie des aînés », ces valeurs sont les suivantes :

- L'entraide, vecteur de solidarité et d'appui entre les citoyens de toutes les générations, permettant d'agir avec dévouement et bienveillance ;
- L'intégrité permettant d'agir avec équité et diligence envers tous les membres de la communauté, et ce, peu importe leur situation familiale, sociale, personnelle et professionnelle ;
- L'appartenance souscrivant non seulement à l'inclusion de toutes les personnes souhaitant venir vivre sur le territoire de la municipalité, mais faisant également référence à la capacité de l'ensemble des citoyens de participer diligemment à la vie communautaire.

OBJECTIFS

Existente de nombreuses motivations à la volonté de souscrire à une Politique familles et aînés, notamment de s'assurer de l'amélioration constante des services et des activités offertes aux citoyens de toutes les générations. Pour la municipalité de Lac-du-Cerf, il était aussi primordial de voir cette Politique refléter la possibilité pour tous de demeurer aussi longtemps que possible sur le territoire tout en ayant la possibilité de contribuer de manière concrète et active à la vie communautaire.

Dans cette optique, les principaux objectifs de la municipalité de Lac-du-Cerf dans la poursuite de la réalisation de cette Politique familles et aînés sont les suivants :

- S'assurer de toujours considérer l'intérêt des membres de la communauté, toutes générations confondues (aînés, adultes et enfants), dans l'établissement des priorités d'actions du Conseil municipal ainsi que dans la prise de décision dans la sphère politique ;
- Favoriser l'émergence de dynamiques et de mouvements ayant un impact sur la rétention des citoyens déjà établis et permettant d'attirer sur le territoire de nouveaux résidents ;
- Encourager les membres de toutes les générations à participer activement au développement de la vie communautaire.

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Dans le but de parvenir à l'élaboration d'une Politique familles et aînés qui soit représentative des besoins des citoyens et inclusive de manière à considérer l'ensemble des générations, une définition de la famille de même qu'une définition des aînés devaient être déterminées. Les définitions retenues ont été utilisées pendant l'ensemble du processus et représentent les valeurs fondamentales de la municipalité.

a. La notion de « famille »

La famille, au cœur de la communauté, se compose minimalement de deux personnes unies par un lien d'affection (intra ou intergénérationnelle) et de responsabilité. Les membres qui composent la famille partagent des valeurs communes et veillent mutuellement et avec bienveillance à leur développement physique et social.

b. La notion d'« aîné »

L'aîné représente toute personne de la communauté qui, grâce à ses expériences passées, répond à un devoir de transmission des connaissances et de l'histoire commune afin d'enrichir et de soutenir les générations futures.

CHAMPS D'INTERVENTION

Les stratégies principales de cette politique familles et aînés ont été élaborées dans le respect des champs d'intervention suivants, champs susceptibles d'encadrer efficacement les pistes d'actions proposées. Ces champs d'intervention ont été déterminés suite à une analyse documentaire portant sur l'histoire, les attraits et les services dans la municipalité de Lac-du-Cerf, de même que suite aux entretiens, entrevues et groupes de discussions réalisés avec les citoyens et les acteurs concernés. Ils ont finalement été déterminés afin de couvrir l'ensemble des sujets touchant le développement et l'amélioration des conditions de vie dans la municipalité. Ils permettent de classifier les actions et d'assurer un suivi rigoureux de celles-ci, tout en reflétant les différentes priorités des familles et des aînés. Ces champs d'intervention sont les suivants :

- Communication et information, visant l'intégration de l'ensemble des informations susceptibles de permettre de hausser la qualité de vie sur le territoire de la municipalité, de même que la révision des stratégies de communication permettant à terme de présenter efficacement la municipalité aux visiteurs comme aux citoyens, tout en permettant à ceux-ci de se réappropriier leur propre histoire dans le but d'un faire un vecteur de fierté et d'appartenance ;
- Soutien et services de santé, visant à élargir l'offre d'activités en lien avec le soutien communautaire et de répondre de manière plus adéquate aux besoins des citoyens. Ce champ d'intervention concerne principalement la défense des intérêts de chacun dans le développement de la vie communautaire de la municipalité, de même que la création d'une structure favorisant les échanges entre les citoyens de manière à agir efficacement, promptement, et ce, dans le respect de tous ;
- Environnement extérieur, touchant non seulement l'ensemble des infrastructures extérieures, mais également l'accessibilité et la variété de ces infrastructures, anciennes ou nouvelles, élaborées et maintenues dans l'optique de répondre aux besoins de l'ensemble des générations ;

- Transport, permettant à l'ensemble des citoyens de se rendre dans des lieux où ils seront en mesure de bénéficier des meilleurs services possibles ainsi que de participer à l'ensemble des activités offertes sur le territoire ;
- Participation aux activités, qui comprend les notions de structuration et de planification de l'offre à travers les saisons, la diversité de l'offre selon les différentes générations, de même que la prise en considération des besoins divergents de l'ensemble des citoyens.

VIEILLISSEMENT ACTIF



La municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à faire la promotion du vieillissement actif, que l'Organisation mondiale de la santé définit comme suit : « *Vieillir en restant actif, c'est la capacité des personnes qui, en vieillissant, continuent de mener une vie productive et de jouir d'une bonne santé au sein de leur famille, de leur société et de leur économie* ». Le principe du vieillissement actif se fonde sur trois dimensions principales, soit la santé

(être en bonne santé procure davantage d'autonomie et de bien-être chez les individus), la participation (la reconnaissance des besoins et des droits à l'égard de la participation des aînés, et cela, dans toutes les sphères de la vie des individus) et la sécurité (qui réfère non seulement à la sécurité des lieux physiques, mais également au sentiment de sécurité ressenti par les aînés).

LA VOIX DES CITOYENS

Toujours dans le but de comprendre les besoins des familles et des aînés sur le territoire de Lac-du-Cerf, plusieurs exercices de consultations publiques ont été réalisés. L'un de ces exercices aura été réalisé sous la forme de questionnaires remis à l'ensemble des citoyens : ceux-ci auront permis de dégager certains constats quant aux attentes des citoyens dans l'amélioration des services et des activités dans la communauté, dont les principaux sont exposés ici. Les actions liées à ces constats sont détaillées dans le plan d'action disponible dans cette politique.

a. Profil des répondants

Le profil des répondants nous permet de tirer des conclusions générales quant aux préoccupations des citoyens de la municipalité. Ces informations rendent l'analyse des questions subséquentes, notamment en ce qui a trait aux questions de l'autonomie et des loisirs, plus aisée.

À quel groupe d'âge appartenez-vous ?



- Moins de 20 ans
- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60-79 ans
- 80 ans et plus

Présentement, votre situation financière vous permet de :



- Répondre à vos besoins et économiser
- Répondre difficilement à vos besoins
- Répondre à vos besoins
- Ne le permet pas

Quel type de résidence avez-vous au Lac-du-Cerf ?



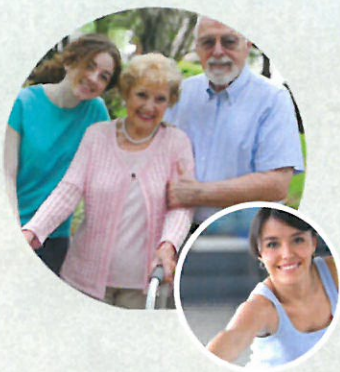
- Résidence principale
- Résidence secondaire



b. La question de l'autonomie

Les questions relatives au niveau de l'autonomie des citoyens ainsi qu'à leur désir de vivre dans une résidence pour personnes âgées sur le territoire de la municipalité font écho à une même considération : celle de pouvoir demeurer dans la municipalité. Cette constatation englobe nombre de projets et de mesures qui seront mis en place au cours des prochaines années, touchant ainsi tout autant les services de transport que l'entraide dans la communauté.

Quel est votre niveau d'autonomie ?



- Je suis autonome
- J'ai besoin d'aide occasionnellement
- J'ai besoin d'aide régulièrement

S'il y avait une résidence pour personnes âgées dans la municipalité, souhaiteriez-vous y vivre ?



- *Oui*
- *Oui, mais plus tard*
- *Indécis*
- *Non*

c. La question des loisirs

La question des loisirs touche tout autant les activités présentement offertes dans la municipalité, mais également l'ensemble de l'organisation de la vie communautaire de même que les infrastructures intérieures et extérieures. Les questions liées à cette prérogative avaient pour but de comprendre de quelles manières la municipalité était en mesure de rendre, au cours des trois prochaines années, la vie sur le territoire de la municipalité plus rassembleuse et fonctionnelle pour l'ensemble des générations.

Aimeriez-vous assister à des ateliers (ex: peinture, horticulture, cuisine) ?



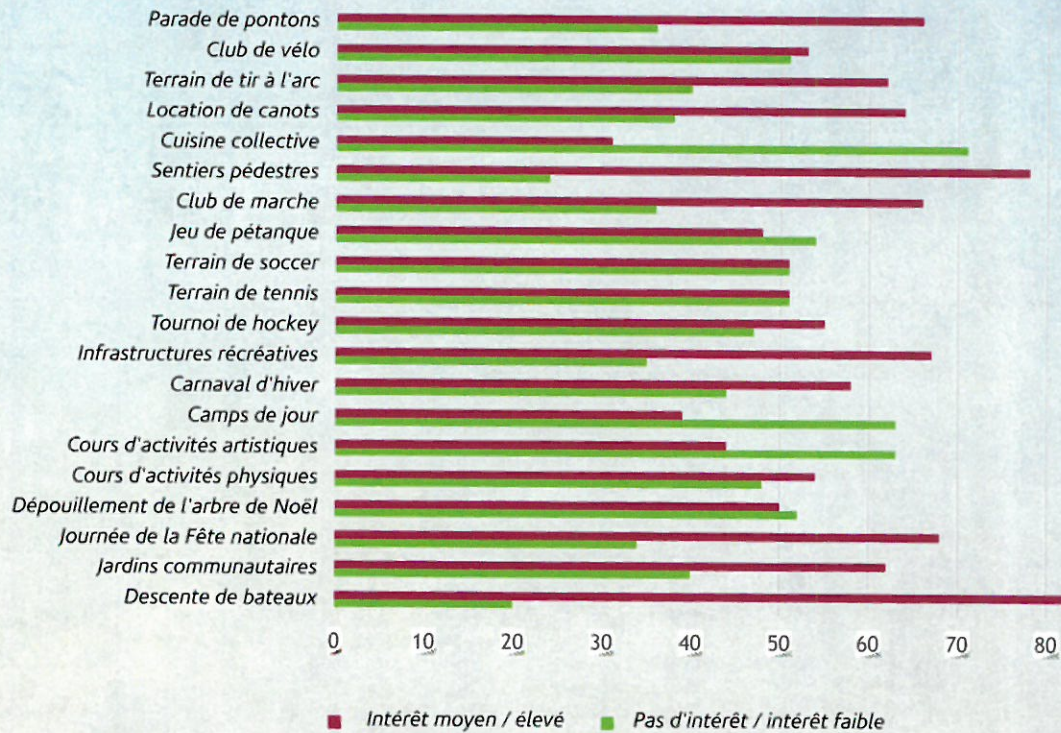
- *Oui*
- *Non*

Selon vous, la quantité d'informations locales diffusée est-elle suffisante ?



■ Oui
■ Non

Intérêt pour les activités



PLAN D'ACTION

Ce plan d'action sur trois ans représente le travail et les réflexions du Comité de pilotage de la présente politique et, surtout, des différentes activités de consultation publique ayant été réalisées tout au long de ce processus. Les actions prévues dans ce plan sont le reflet des besoins et des désirs des citoyens de la municipalité et visent à créer un milieu de vie plus uni, plus fort et plus attractif à la réalité des familles et des aînés résidant à Lac-du-Cerf. Il est le reflet de la volonté de chacun de s'investir dans la vie communautaire et de poursuivre un objectif commun : celui de faire de Lac-du-Cerf, chaque jour, un milieu de vie hors du commun.

SUJET 1 : COMMUNICATION ET INFORMATION

Les actions déterminées visent à répondre aux préoccupations des citoyens quant aux différentes méthodes de bonification des communications entre les citoyens et la municipalité afin de favoriser l'inclusion de l'ensemble des citoyens, de faciliter l'utilisation de différents outils de communication et la diffusion de l'information auprès des nouveaux résidents ainsi que de briser l'isolement des citoyens ayant besoin d'assistance.

OBJECTIFS (cibles)	RESPONSABLES ET PARTENAIRES (par ordre d'implication)	ACTIONS (moyens utilisés)	INDICATEURS DE SUIVI	PÉRIODES VISÉES			PUBLIC CIBLE		
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	Familles PFM	Aînés MADA	Multigénérationnel
1.1 Bonifier les communications entre la municipalité et les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Employés municipaux (R) - Direction générale (R) - Bénévoles (P) - Citoyens (P) - Maire (P) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclure une section PFM-MADA dans chaque édition de « La voix du Cerf » - Poursuivre l'envoi des médiapostes afin de tenir informés les citoyens des événements importants - Diffuser une demande afin d'impliquer plus de bénévoles dans la rédaction de « La voix du Cerf » - Créer une banque de courriels de citoyens pour abonnement à l'infolettre - Publier une infolettre par mois, comportant les activités du mois - Désigner un responsable de la téléphonie et d'Internet et tenir informés les citoyens de l'évolution des dossiers par « La voix du Cerf » 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication de « La voix du Cerf » et publication de la version PDF sur le site internet de la municipalité, incluant une section PFM-MADA - Poursuivre, dès janvier 2018, l'envoi des médiapostes - Publier, dès janvier 2018, une section « recherche de bénévoles » dans « La voix du Cerf » - Création, d'ici décembre 2018, d'une banque de courriels de citoyens pour abonnement à l'infolettre - À partir de mars-juin 2018, envoi d'une infolettre par mois aux personnes inscrites à la banque de courriels - À partir de janvier 2018, tenir les citoyens informés du dossier de téléphonie et d'Internet par une publication dans « La voix du Cerf » 	*	*				*

OBJECTIFS (cibles)	RESPONSABLES ET PARTENAIRES (par ordre d'implication)	ACTIONS (moyens utilisés)	INDICATEURS DE SUIVI	PÉRIODES VISÉES			PUBLIC CIBLE		
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	Familles PFM	Aînés MADA	Multigénérationnel
1.2 Faciliter l'utilisation des outils de communication de la municipalité	- Employés municipaux (R)	- Trouver un responsable et mettre en place un site Facebook pour la municipalité afin de communiquer les informations concernant les activités, les dates importantes, etc.	- Au mois de décembre 2019, avoir trouvé un responsable et créer un compte Facebook pour la municipalité et y porter une attention particulière aux familles et aux aînés		*				*
1.3 Favoriser la diffusion d'informations auprès des nouveaux résidents	- Comité d'accueil (R) - Employés municipaux (R) - Commerces locaux (P) - Citoyens (P)	- Poursuivre la diffusion d'un cahier d'informations d'accueil et de bienvenue destiné aux nouveaux résidents - Fournir, via des partenaires externes, des paniers de bienvenue aux nouveaux résidents - Mise en place d'un système de parrainage entre anciens et nouveaux résidents, incluant les résidents saisonniers	- À partir de décembre 2018, distribuer un cahier d'informations d'accueil et de bienvenue destiné aux nouveaux résidents - À partir de septembre 2018, fournir, via des partenaires externes, des paniers de bienvenue aux nouveaux résidents - En décembre 2018, avoir mis en place un système de parrainage entre anciens et nouveaux résidents, incluant les résidents saisonniers	*	*				*
1.4 Améliorer l'accès aux informations et briser l'isolement des citoyens ayant besoin d'assistance	- Employés municipaux (R) - Citoyens (P)	- Créer une chaîne téléphonique entre citoyens visant à informer les citoyens ayant besoin d'assistance des développements et activités de la municipalité	- En juin 2018, avoir créé une chaîne téléphonique entre citoyens visant à informer les citoyens ayant besoin d'assistance des développements et activités de la municipalité	*				*	
1.5 Mise en oeuvre et suivi du plan d'action PFM/MADA par le Comité de suivi	- Direction générale (R) - Élu responsable (R) - 3 membres du Comité (P)	- Évaluer l'atteinte (ou non) des objectifs au plan d'action de manière bisannuelle	- À partir de mars 2018, tenir des rencontres biennuelles du Comité de suivi de la PFM-MADA	*					*

LEXIQUE

La Voix du Cerf : journal communautaire de la municipalité de Lac-du-Cerf

TACAL : Transport adapté et collectif de la MRC d'Antoine-Labelle

R: responsable

P: partenaire

SUJET 2 : SOUTIEN ET SERVICES DE SANTÉ

Les actions déterminées visent à répondre aux préoccupations des citoyens quant à la quantité limitée de services de soutien et de santé offerts sur le territoire de la municipalité. Ces actions cherchent à favoriser l'entraide entre les citoyens ainsi que la rétention des citoyens sur le territoire, tout en contribuant à attirer d'éventuels nouveaux résidents.

OBJECTIFS <i>(cibles)</i>	RESPONSABLES ET PARTENAIRES <i>(par ordre d'implication)</i>	ACTIONS <i>(moyens utilisés)</i>	INDICATEURS DE SUIVI	PÉRIODES VISÉES			PUBLIC CIBLE		
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	Familles PFM	Aînés MADA	Multigénérationnel
2.1 Favoriser l'entraide entre les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévoles (R) - Citoyens (P) - Employés municipaux (P) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied un réseau de parrainage afin de permettre à des résidents de se rendre, par exemple, à des rendez-vous médicaux - Publier, dans « La voix du Cerf », une banque de personnes intéressées à fournir des services aux résidents de la municipalité - Ajouter une section « Aide aux travaux ménagers » dans « La voix du Cerf » 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir mis sur pied, en juin 2019, un réseau de parrainage afin de permettre à des résidents de se rendre, par exemple, à des rendez-vous médicaux - Publier, à partir de janvier 2019, les informations concernant une structure d'échanges de services dans « La voix du Cerf » - Publier, à partir de janvier 2018, une section « Aide aux travaux ménagers » dans « La voix du Cerf » 	*	*				*
2.2 Favoriser la rétention des citoyens ainsi que l'attraction de nouveaux résidents sur le territoire de la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil municipal (R) - Employés municipaux (P) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité, avec les municipalités limitrophes, qui aurait comme objectif d'évaluer la possibilité et la pertinence de construire sur le territoire une résidence pour personnes âgées - Faire état de tous les services liés aux soins de santé liés à la municipalité (par exemple: CLSC et Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger) sur le Site internet de la municipalité ainsi que dans « La voix du Cerf » - Poursuivre les représentations politiques et citoyennes auprès des différentes municipalités de la MRC afin de favoriser la venue du TACAL dans la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Au cours de l'année 2019, mettre sur pied un comité consultatif afin d'évaluer la possibilité et la pertinence de construire une résidence pour personnes âgées sur le territoire - À partir de janvier 2018, faire état de tous les services liés aux soins de santé liés à la municipalité sur le Site internet de la municipalité ainsi que dans « La voix du Cerf » - Dès décembre 2017, nommé un élu responsable des représentations en faveur du TACAL auprès des différentes municipalités de la MRC 	*	*	*		*	

SUJET 3 : PARTICIPATIONS AUX ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Les actions déterminées visent à répondre aux préoccupations des citoyens quant au développement de la vie communautaire à l'intérieur de la municipalité, notamment en favorisant la création de liens entre les citoyens, en appuyant la transmission des connaissances entre les générations ainsi qu'en apportant des améliorations aux infrastructures liées au développement de la vie communautaire.

OBJECTIFS <i>(cibles)</i>	RESPONSABLES ET PARTENAIRES <i>(par ordre d'implication)</i>	ACTIONS <i>(moyens utilisés)</i>	INDICATEURS DE SUIVI	PÉRIODES VISÉES			PUBLIC CIBLE		
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	Familles PFM	Aînés MADA	Multigénérationnel
<p>3.1 Favoriser la création de liens entre les citoyens grâce à la vie communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - OSBL Services des loisirs (R) - Employés municipaux (P) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer, dans « La voix du Cerf » un document de la municipalité comportant toutes les activités proposées afin que les citoyens puissent faire part de leurs intérêts respectifs - À chaque naissance, offrir un livre à la famille concernée - Maintenir et bonifier la Fête des couleurs en y ajoutant chaque année un volet éducatif intergénérationnel - Maintenir et bonifier la Fête des Voisins, au cours de laquelle des organismes pourront présenter leurs activités et y tenir un kiosque sur les services de la municipalité - Mettre sur pied une activité intergénérationnelle pour chaque Journée de la fête nationale - Publiciser et mettre sur pied une activité familiale à chacune des éditions de la Parade de pontons - Relancer le club de marche - Mettre en place un lieu où les familles et les aînés pourront jouer au soccer - Mise sur pied d'un terrain de tir à l'arc - Construire un jardin communautaire permettant la transmission des connaissances entre les générations - Mettre sur pied des glissades hivernales 	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici juin 2018, actualiser le carnet de la municipalité comportant toutes les activités proposées afin que les citoyens puissent faire part de leurs intérêts respectifs - À partir de janvier 2018, offrir un livre à chaque famille touchée par une naissance - À partir de l'automne 2018, ajouter une activité éducative intergénérationnelle à chacune des éditions de la Fête des couleurs - À partir de l'été 2018, réorganisation de la Fête des Voisins au cours de laquelle des organismes pourront présenter leurs activités et y tenir un kiosque sur les services de la municipalité - À partir de l'été 2018, tenir une activité intergénérationnelle à chaque Journée de la fête nationale - À partir de l'été 2018, publiciser et tenir une activité familiale à chacune des éditions de la Parade de pontons - À partir de novembre 2017, publier un avis sur la relance du Club de marche dans les éditions de « La Voix du Cerf » - À l'été 2018, avoir mis en place un terrain de soccer - À l'été 2018, avoir pris contact avec la fédération québécoise de tir à l'arc et avoir construit un terrain dédié à ce sport - À l'été 2019, avoir réalisé un jardin communautaire en impliquant des citoyens de toutes les générations - À l'hiver 2019, avoir mis sur pied des glissades hivernales 	*	*	*			*

LEXIQUE

La Voix du Cerf : journal communautaire de la municipalité de Lac-du-Cerf

TACAL : Transport adapté et collectif de la MRC d'Antoine-Labelle

R: responsable

P: partenaire

OBJECTIFS (cibles)	RESPONSABLES ET PARTENAIRES (par ordre d'implication)	ACTIONS (moyens utilisés)	INDICATEURS DE SUIVI	PÉRIODES VISÉES			PUBLIC CIBLE		
				2018-2019	2019-2020	2020-2021	Familles PFM	Aînés MADA	Multigénérationnel
3.2 Améliorer les infrastructures servant à la vie communautaire de la municipalité afin que celles-ci soient plus fonctionnelles et en mesure de répondre aux besoins des citoyens	- Conseil municipal (R) - Employés municipaux (R)	- Analyser les besoins des citoyens quant à leur utilisation du Centre communautaire Gerald-Ouimet et réaliser un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires - Analyser les besoins des citoyens et des employés municipaux quant à leur utilisation des installations de l'hôtel de ville et réaliser un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires - Analyser les besoins des citoyens quant à leur utilisation du Centre civique et réaliser un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires	- À l'été 2018, avoir analysé les besoins des citoyens quant à leur utilisation du Centre communautaire Gerald-Ouimet et avoir obtenu un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires - À l'été 2018, avoir analysé les besoins des citoyens et des employés municipaux quant à leur utilisation des installations de l'hôtel de ville et avoir obtenu un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires - À l'été 2018, avoir analysé les besoins des citoyens quant à leur utilisation du Centre civique et avoir obtenu un devis quant aux coûts liés aux rénovations nécessaires	*					*

SUJET 4 : ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR


Les actions déterminées visent à répondre aux préoccupations des citoyens quant à la possibilité d'utiliser les lieux extérieurs de manière sécuritaire et adéquate pour les citoyens de tous les âges.

4.1 Favoriser l'entretien et la création de lieux extérieurs permettant le contact entre les générations	- Conseil municipal (R) - Employés municipaux (R) - Bénévoles (P) - Citoyens (P)	- Construire un mini-golf - Embaucher un sauveteur (1 à 2 fois par semaine) à la plage municipale - Mettre en place un système de transport (1 à 2 fois par semaine en période estivale) entre la plage municipale et le noyau villageois - Construire un bloc sanitaire / pavillon d'accueil comportant un lieu de rassemblement pour les groupes au sentier écologique	- Construire, à l'été 2019, un mini-golf sur l'ancien terrain de balles - À l'été 2019, avoir embauché un sauveteur à la plage municipale - À l'été 2019, avoir mis en place un système de transport entre le noyau villageois et la plage municipale - À l'automne 2020, avoir construit un bloc sanitaire / pavillon d'accueil au sentier écologique	*	*	*			*
---	---	---	---	---	---	---	--	--	---



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

Québec 



LAC-DU-CERF

